

Trust General du Canada

~~~~~  
**Exécuteur testamentaire  
Fiduciaire**

**71, rue St-Pierre, - - - QUEBEC**

**AUX INDUSTRIELS** de l'étranger la Cité de Québec offre des avantages considérables pour l'établissement de nouvelles industries.



To foreign **MANUFACTURERS** the City of Quebec offers considerable advantages for the establishment of new industries.

Aux centaines de mille **TOURISTES** qui honorent Québec chaque année de leurs visites la Cité adresse sa plus cordiale bienvenue et exprime l'espoir qu'ils reviendront chaque année en nombre encore plus considérable.

Qu'ils soient assurés d'être l'objet de la plus grande hospitalité.

To the hundred thousands of **TOURISTS** who favor Quebec every year with their visit the City extends the warmest welcome, and expresses the hope that they will come back every year in still greater number.

Let them be assured that they will be the object of the greatest hospitality.

## **Dubé, Leblond & Compagnie** **Incorporée**

*Oscar Dubé, Président  
Et Eug. Leblond, Vice-Prés.*



*105 Côte de la Montagne  
Québec, Téléphone: 2-4061*

**VALEURS DE PLACEMENT**

**SPECIALITÉ: OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES**

# Le Programme des Souverains

## A QUEBEC

Nos lecteurs peuvent conserver, pour leur commodité, ce programme complet de la visite de nos souverains :

### MERCREDI, 17 MAI

- 10 h. 30 a. m. : Leurs Majestés débarquent à l'Anse-au-Foulon ; présentation des autorités fédérales, provinciales et municipales ; revue de la garde d'honneur.
- 10 h. 55 a. m. : Départ pour l'hôtel du gouvernement ; trajet : chemin du Cap-Blanc, rue Champlain, côte Gilmour, le parc des Champs de Bataille, sortie près du monument Wolfe, Grande-Allée, avenue Dufferin.
- 11 h. 25 a. m. : Arrivée à l'hôtel du gouvernement ; entrée par la porte principale ; on conduit Leurs Majestés aux appartements du lieutenant-gouverneur.
- 11 h. 40 a. m. : Leurs Majestés se rendent au Conseil législatif ; lecture de l'adresse de bienvenue de la province par le premier ministre, l'hon. Duplessis ; bienvenue de la cité de Québec ; présentations.
- 12 h. 10 p. m. : Le roi et la reine quittent le Conseil législatif.
- 12 h. 15 p. m. : Départ de l'hôtel du gouvernement pour la citadelle ; trajet : avenue Dufferin, Grande-Allée, porte St-Louis, côte de la Citadelle.
- 12 h. 30 p. m. : Arrivée à la Citadelle.
- 1 h. p. m. : Départ de la Citadelle pour le Château Frontenac ; trajet : côte de la Citadelle et rue St-Louis.
- 1 h. 15 p. m. : Déjeuner offert par le gouvernement fédéral au Château Frontenac.
- 2 h. 30 p. m. : Le roi et la reine quittent la salle du déjeuner pour gagner leurs appartements du Château Frontenac.
- 2 h. 40 p. m. : Départ du Château Frontenac pour le parc des Champs de Bataille et Spencer Wood, trajet : rue St-Louis, rues DuFort, Buade, de la Fabrique, St-Jean, Des Glacis, d'Aiguillon, Côte d'Abraham, de la Couronne, Charest, Langelier, St-Joseph, St-Vallier, Montmagny, Côte Franklin, Chemin Ste-Foye, Avenue des Braves, Chemin St-Louis jusqu'au parc des Champs de Bataille.
- 3 h. 20 p. m. : Arrivée au parc des Champs de Bataille ; manifestation des enfants ; présentation de fleurs à la Reine ; chant : " O Canada " et Dieu sauve le Roi."
- 3 h. 50 p. m. : Départ pour Spencer Wood ; trajet : Grande-Allée et Chemin St-Louis.
- 4 h. p. m. : Arrivé à Spencer Wood ; thé offert par le lieutenant-gouverneur.
- 5 h. p. m. : Départ de Spencer Wood pour la Citadelle ; trajet : Chemin St-Louis, Avenue des Braves, Chemin Ste-Foye, rues St-Jean, d'Youville, d'Auteuil, St-Louis et Côte de la Citadelle.
- 5 h. 30 p. m. : Arrivée à la Citadelle.
- 8 h. p. m. : Départ de la Citadelle pour le Château Frontenac ; trajet : Côte de la Citadelle et rue St-Louis.
- 8 h. 10 p. m. : Dîner d'Etat offert par la province de Québec.
- 9 h. 45 p. m. : Le roi et la reine quittent la salle du dîner.
- 9 h. 50 p. m. : Départ pour la Citadelle ; trajet : rue St-Louis et côte de la Citadelle.
- 10 h. p. m. : Feu d'artifice sur la côte de Lévis ; concert sur la terrasse Dufferin.

### JEUDI

- 9 h. a. m. : Départ de la Citadelle pour la Gare du Palais ; trajet : côte de la Citadelle ; rue St-Louis, rue Du Fort, rue des Remparts, Côte du Palais et rue Lacroix.
- 9 h. 30 a. m. : Départ du convoi royal de la Gare du Palais.
- N. B. : L'horaire ci-dessus est basé sur l'heure avancée.



*Leurs Majestés*

Le roi George VI — La reine Elizabeth

En visite à Québec  
le 17 mai 1939



SON HONNEUR M. LUCIEN BORNE

Maire de Québec



M. B. S. SCOTT

Prés. de la Chambre  
de Commerce



H. LOUDIN

Sécrétaire de la Chambre  
de Commerce

# QUEBEC

## industriel

### POPULATION

Comme centre industriel, Québec offre aux capitalistes des endroits incomparables pour l'établissement de nouvelles industries, à des prix abordables, tandis que les autorités municipales leur concèdent des avantages particuliers ; des communications quotidiennes avec des districts agricoles très prospères sur les deux rives du fleuve St-Laurent ; une population de plus de 153,000 âmes dans les limites mêmes de la ville, de plus de 300,000 dans un rayon de 50 milles et de plus de 400,000 dans un rayon de 100 milles ; tous les ans, des centaines de milliers de visiteurs ; un point de repère pour la distribution des ressources naturelles d'une immense région très fertile.

### TRANSPORT

Les meilleures conditions de transport au Canada par voies ferrées, par eux et par des routes modernes ; neuf chemins de fer assurant, tous les jours, des relations avec les réseaux de transports de toutes les parties de l'Amérique ; de la main d'œuvre au besoin, de tous les métiers, à des conditions avantageuses ; de pouvoir électrique, aux proportions incalculables, qui peut être utilisé à des taux raisonnables.

### NAVIGATION

Comme Port de mer national, Québec peut abriter les flottes réunies des grandes puissances navales du monde ; il offre un outillage moderne, le terminus des plus gros vaisseaux transatlantiques, six milles de quais à eau profonde, de la navigation durant huit mois de l'année, des avantages naturels extraordinaires enrichis encore par des travaux qui ont coûté \$30,000,000, en 25 ans, des élévateurs à grain, des services d'immigration. L'administration du port de Québec est confiée à des hommes de grande expérience.

## **CENTRE TOURISTIQUE**

Une véritable Mecque pour les touristes, qui offre un contraste frappant avec tout ce qu'ils ont vu ailleurs, aux traits distinctifs des antiques cités normandes, aux endroits témoins de presque tous les événements importants de l'histoire du Canada, durant plusieurs siècles, aux paysages d'une beauté pittoresque insurpassée par Naples même dont la renommée est depuis longtemps universelle

## **CENTRE MANUFACTURIER**

Québec est un des principaux centres manufacturiers de chas-sure au Canada, comptant pas moins de 40 fabriques de ce genre ; on y voit plus de 250 industries diverses, des tanneries, des imprimeries, des ateliers de reliure, des fabriques de tabacs, cigares, cigarettes, de corsets, de produits alimentaires, de fourrures, des ateliers de métallurgie, des brasseries, des manu-factures de vêtements, des bofs de pulpe et de papier.

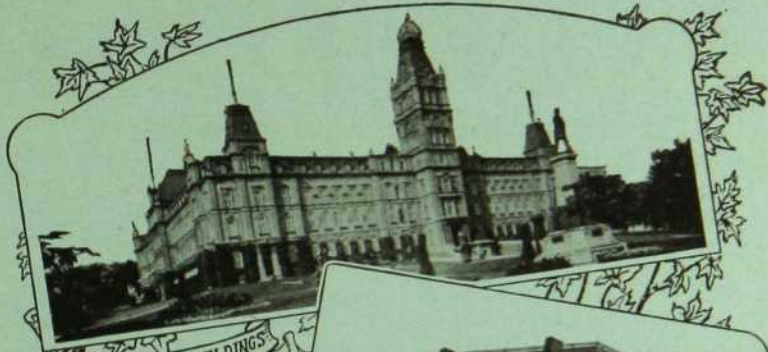
## **URBANISME**

Une Commission d'Urbanisme et de Conservation s'occupe maintenant de surveiller l'architecture et la symétrie des édifices dans certaines zones qu'elle a établies, de conserver l'aspect ancien des endroits historiques et de déterminer quelles modifications on peut y apporter. Un plan général de la ville a été commandé par la Commission et préparé sous sa surveil-lance. Les renseignements qu'on tire de cette nouvelle carte sont utiles aux touristes, comme aux citadins, en maintes circonstances.

# **LA CITE DE QUEBEC**

**S. H. LUCIEN BORNE**

**Maire**



PARLIAMENT BUILDINGS



ARCHBISHOPS PALACE



COURT HOUSE



CITY HALL



Le Parlement — Le Palais Archiépisopal — Le Palais de Justice — l'Hôtel de Ville.

# QUEBEC

## LA VILLE HISTORIQUE

---

(Par F. X. Chouinard, B.L., LL.L., avocat)  
Greffier de la Cité

En offrant à nos distingués visiteurs et à nos concitoyens les quelques lignes qui suivent, le Maire et les Echevins espèrent qu'ils y trouveront les renseignements les plus utiles. Ils y verront une description des magnifiques paysages et des monuments historiques qui ont fait de Québec l'un des endroits célèbres dans le monde, et, de plus, ils connaîtront sous un meilleur jour cette ancienne capitale du Canada français qui est, aujourd'hui, l'entrée principale de notre grand Dominion. Son havre naturel en fait l'un des centres de commerce et d'industrie les plus prospères.

### PREFACE

Solide comme un roc, la ville de Québec se dresse fièrement, à plus de 350 pieds de hauteur, au-dessus du fleuve Saint-Laurent, au confluent de la rivière St-Charles, à 71°12'23"4 de longitude ouest de Greenwich, et à 46°48'22"9 de latitude nord, à 400 milles du Golfe St-Laurent qui est sa dernière voie d'accès à l'océan Atlantique, et à 180 milles à l'est de Montréal.

Circonscrite, tout d'abord, à l'intérieur des murs de fortifications la ville ancienne, fondée en 1608 par Samuel Champlain, déborda bientôt vers la banlieue et forme maintenant six quartiers distincts: Champlain, Saint-Jean-Baptiste, Montcalm, Saint-Roch, Saint-Sauveur, et Limoilou, ce dernier étant séparé des autres quartiers par la rivière Saint-Charles.

Notre population, en majorité de langue française, grandit rapidement et compte aujourd'hui plus de 150,000 habitants répartis sur une étendue de 6,380 acres de terrain. La valeur immobilière est de \$200,000,000.

Le climat de Québec est plutôt tempéré. Si la chaleur peut atteindre 94 degrés et si le thermomètre peut descendre jusqu'à 30 degrés sous zéro, la température moyenne d'été est de 70, et rarement le froid maintient-il le mercure plus bas que zéro. Souvent une brise rafraîchissante apporte du fleuve ses bienfaits appréciés.

Des manufactures de tout genre fournissent de l'emploi à des milliers d'ouvriers compétents et nous avons lieu de croire que des capitaux canadiens ou étrangers contribueront largement dans un avenir prochain à développer à Québec de puissantes industries. Un vaste champ d'activité reste ouvert au public et notre Chambre de Commerce locale a jusqu'ici remporté en ce sens des succès méritoires.

Avec le généreux concours du gouvernement fédéral, notre Commission du Havre a obtenu plus de \$35,000,000. pour des améliorations de quaiage et de transport, et les travaux, une fois terminés, s'étendront sur tout le front du fleuve et pourront donner un meilleur refuge encore aux plus gros transatlantiques du monde. Des élévateurs à grain, des réfrigérateurs et deux grandes cales-sèches sont maintenant en pleine activité pendant la saison de navigation, qui dure généralement du 1er avril à la fin de décembre.

Depuis l'inauguration, en 1917, du Pont de Québec, qui relie les deux rives, et celle, en 1935, du Pont Provincial qui joint maintenant l'Île d'Orléans et les Chutes Montmorency, notre ville est devenue le centre de deux chemins de fer transcontinentaux et de six lignes subsidiaires, sans compter un chemin de fer électrique desservant plus de 30 milles de voies urbaines et reliant Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré, le lieu des pèlerinages célèbres, en passant à travers les plus anciennes villes et les villages du Canada français, avec un arrêt aux Chutes Montmorency. De nombreux wagons observatoires et des autobus, des taxis de tous genres assurent aux voyageurs un transport rapide et sûr. Les amateurs de "couleur locale" peuvent, de plus, faire usage de la "calèche" historique.

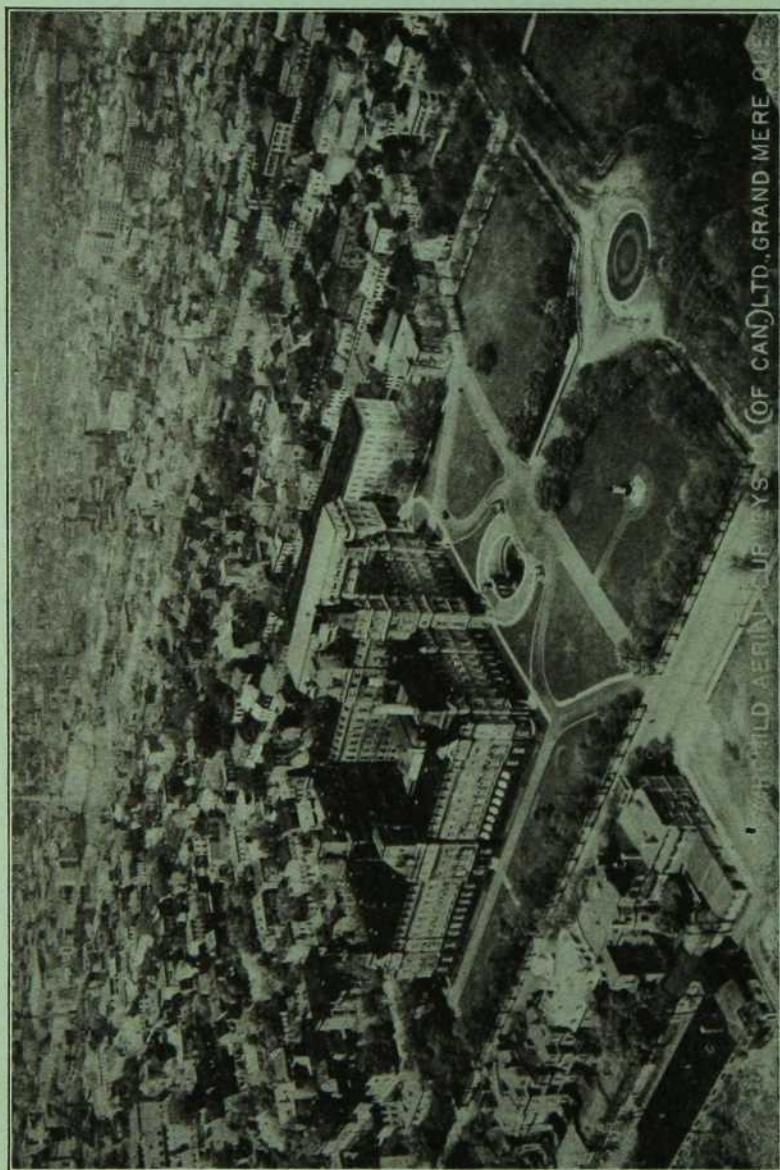
Sans compter le service des traversiers entre Québec, Lévis et l'Île d'Orléans, la compagnie "Canada Steamship Lines" et les vaisseaux de "Clarke Steamship Company" offrent aux touristes l'accommodation désirable pour visiter les places d'eau qui jalonnent les rives du fleuve Saint-Laurent.

Québec occupe aujourd'hui un rang sans égal parmi les villes favorisées par le tourisme. De nombreuses hôtelleries, des maisons de pension, des cafés et restaurants de premier ordre sont à la disposition des visiteurs pendant l'année entière. Dominant de toute la hauteur de ses 18 étages, le Château Frontenac, sous la direction du chemin de fer Canadien du Pacifique, est, aujourd'hui, avec le "Royal York", de Toronto, la plus luxueuse hôtellerie du Dominion du Canada.

Nos clubs locaux apportent à Québec, pendant le Carnaval, des sports d'hiver de haute qualité. Des représentations spéciales, des concerts et des spectacles historiques, d'une féerie impressionnante, ont été ajoutés au programme, dont le succès a dépassé les espérances des organisateurs; un comité y pourvoit, ayant des hommes d'expérience dans toutes les classes de notre société comme membres actifs. Durant l'été, l'Exposition Provinciale de Québec, sous le contrôle municipal, est en pleine activité, et reçoit un nombre croissant de visiteurs, chaque année, faisant la part la plus large à l'agriculture et accueillant les cultivateurs de toutes les parties de la Province comme clients accoutumés.

Le patinage, le ski, le "toboggan", la raquette et les courses de chiens comptent parmi les sports les plus populaires de la saison d'hiver. Au cours des chaleurs estivales, de nombreux amusements sont offerts aux amateurs de sport: golf, tennis, balle aux champs, canotage, yachting, pêche et chasse, etc., à proximité de la ville.

Nos grandes routes provinciales ouvertes à l'automobilisme comptent parmi les plus belles du Canada. Chaque année, des milliers de touristes arrivent de tous les points des États-Unis et du Canada et trouvent, sur leur chemin, toute l'accommodation désirable.



La partie nord-ouest de Québec (Photographiée d'un avion de la Compagnie Fairchild Aerial Surveys).

Le Club Automobile de Québec et les Clubs affiliés fournissent les informations les plus sûres et, donnent, de plus, sur demande, des pamphlets et volumes d'intérêt local. Dans le même bureau, au coin de la rue St-Jean et de l'Avenue Chauveau, près de l'Hôtel-de-Ville, l'étranger peut, enfin, s'il le désire, obtenir le concours des "Guides Historiques", dont les services sont des mieux appréciés par les visiteurs.

Ces guides ont suivi des cours spéciaux d'histoire; ils ont été formés aussi pour procurer aux touristes les renseignements dont ces derniers ont besoin. Un certificat de compétence est exigé d'eux pour faire partie de l'association. Chaque Guide porte un insigne; plusieurs sont des chauffeurs d'expérience.

Nous émettons le vœu que les touristes et les voyageurs qui visitent notre ville historique rapportent dans leur pays un agréable souvenir de leur séjour à Québec et qu'ils proclament bien haut son importance croissante, ses espoirs d'un brillant avenir et la chaleureuse hospitalité de ses habitants.

### LES ORIGINES DE LA NOUVELLE FRANCE

Le territoire où se dresse aujourd'hui la ville de Québec, berceau de la Nouvelle-France et Gibraltar de l'Amérique, fut d'abord reconnu, en 1535, par Jacques-Cartier, découvreur du Canada. Sur la rivière Saint-Charles, près du ruisseau Lairet (connu sous le nom indien de Cabir Coubat), à 400 milles de distance de la mer, l'illustre marin et son équipage établirent leurs quartiers d'hiver à bord de leurs petites "caravelles": La Grande Hermine, La Petite Hermine et l'Emérillon. Ils furent solennellement accueillis par Donnacona, Agohanna ou roi de Stadaconé, à l'endroit même où devait, plus tard, s'élever la capitale du Canada français.

Visitée tout d'abord en 1603, et fondée officiellement en 1608 par Samuel Champlain, gentilhomme de Brouage, en Saintonge, Québec fut, au cours du régime français, le siège du pouvoir central et le cœur de la Nouvelle-France. Dans ses murs furent écrites les plus belles pages de notre histoire. Chaque pierre de ses vieilles maisons rappelle à nos concitoyens les hauts faits de grands fondateurs, le dévouement des premiers pasteurs et des missionnaires, la vertu et la fidélité des humbles colons qui étaient partis de France pour créer sur notre sol un Nouveau Monde.

Pendant bien des années, sans recevoir pratiquement aucune aide de la Mère Patrie, nos ancêtres eurent à combattre les terribles assauts des tribus iroquoises; plus tard, ils furent cruellement éprouvés par des sièges mémorables de la flotte et des armées de l'Angleterre qui voyait d'un œil jaloux l'expansion de l'influence française dans le Nouveau Monde: en 1629, les Frères Kertk; en 1690 l'Amiral Phipps, à qui le Gouverneur Frontenac offrit une si brave résistance; en 1711, Sir Hovenden Walker, dont la mort dans un naufrage sauva la Colonie.

Des monuments célèbres rappellent la mémoire sacrée de nos héros canadiens: Jacques-Cartier, Champlain, Hébert, le premier colon, Laval, le père de l'Église romaine du Canada, et bien d'autres encore.

Dans la ville de Québec, dernier rempart des armées françaises en Amérique, se trouvaient réunis, le 13 septembre 1759, les derniers défenseurs portant dans leurs bras l'infortuné Montcalm, mortellement blessé, et sur les murs historiques de Québec, flotta, pour la dernière fois, le drapeau blanc de la France royale. Un admirable monument commémore à jamais la mort



RAMPARTS



GARNEAU MONUMENT

JESUIT CHAPEL

L'Hôtel Dieu du Précieux-Sang — Les Remparts — Le monument Garneau —  
La Chapelle des Jésuites, rue Dauphine

héroïque des deux braves ennemis, Wolfe et Montcalm, dont le suprême sacrifice est rappelé par une épitaphe de la plus noble éloquence. L'année suivante, à Sainte-Foy, près de Québec, le chevalier de Lévis prit, à son tour, sur le général Murray, une royale revanche. Lors des fêtes du Tricentenaire, en 1908, le gouvernement canadien a nommé une commission des champs de batailles nationaux qui a établi à l'endroit même de ces combats ultimes un superbe parc commémoratif

### SOUS LE DRAPEAU BRITANNIQUE

Sous la domination anglaise, Québec fut, pendant de nombreuses années, le siège du gouvernement, et les citoyens, appréciant à leur valeur la générosité et la justice de leurs anciens ennemis, ont donné leur sang et leur vie pour repousser, en 1775, l'invasion américaine. Un grand nombre d'entre eux se trouvaient aussi avec Salaberry, en 1812, lorsqu'il gagna l'immortelle victoire de Châteauguay.

Délaissant enfin les champs de bataille pour se lancer dans l'arène parlementaire nos ancêtres, en maintes occasions, remportèrent de magnifiques triomphes, et, pour une large part, s'est grâce au courage et à l'habileté de nos orateurs si le Canada français a conservé, pendant tant d'années, cet héritage sacré: notre Foi, notre Langue et nos Droits.

En 1831, une charte royale, qui fut sanctionnée en 1832, élevait Québec au rang d'une Cité et remettait l'administration civique entre les mains d'un maire, entouré d'un conseil échevinal élu par le peuple pour la première fois en 1833. Ce mode d'administration subsiste encore et les succès remportés jusqu'ici augurent bien pour l'avenir.

Nous sommes fiers de rappeler que dans nos murs historiques, à l'endroit où se dressait l'ancien Parlement, furent signés, en 1864, par les Pères de la Confédération, les préliminaires de l'acte solennel qui donna naissance, en 1867, au Dominion du Canada.

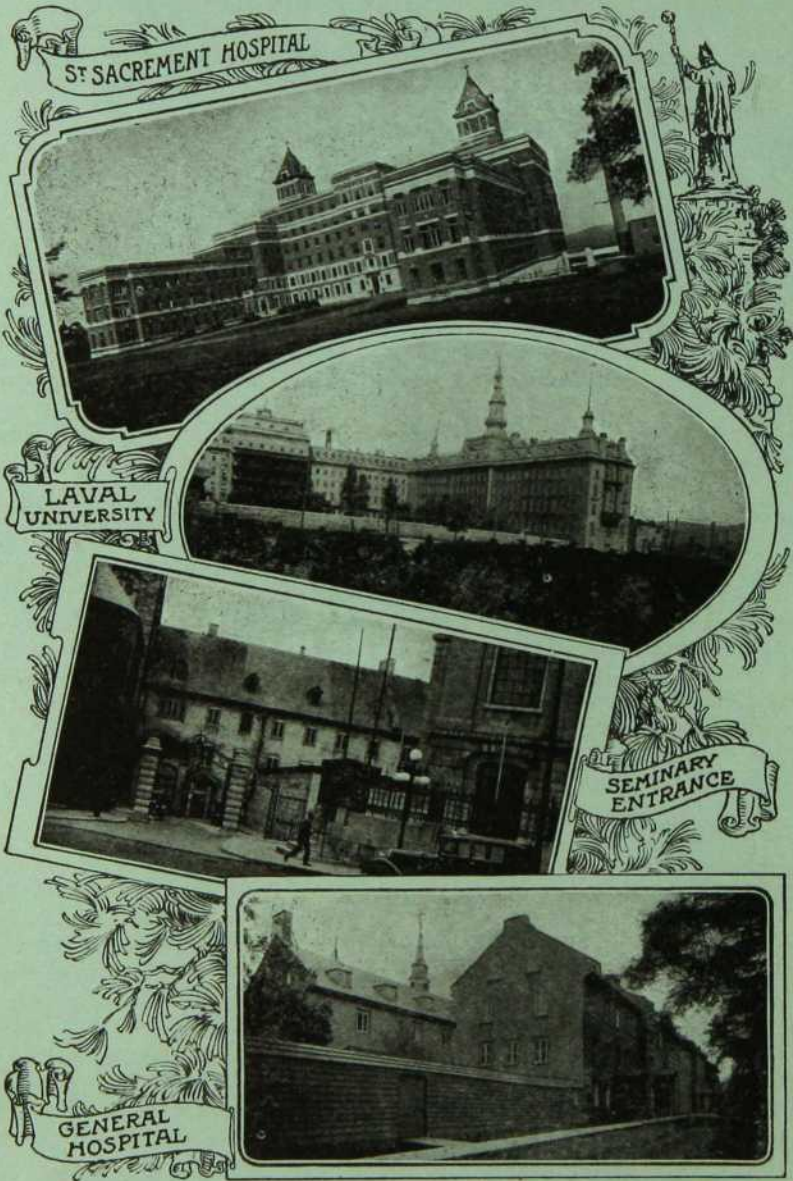
### LE PLUS GRAND QUÉBEC

Ces jours héroïques sont à jamais révolus. Québec tourne maintenant une page nouvelle de son histoire et caresse l'espoir que son avenir sera digne de ses trois siècles de sacrifices et de gloire.

Pendant le Jubilé de Diamant de la Confédération qui fut célébré en 1927, avec une telle magnificence, les citoyens d'origine française et anglaise ont resserré davantage les liens fraternels qui les unissaient. Ils garantiront ainsi le développement et le progrès du Canada tout entier et tout particulièrement ceux de leur vieux Québec.

Donnant aux provinces-sœurs un salutaire exemple, ils ont pour les minorités le plus profond respect. Mais ils restent cependant fidèles à leurs vieilles traditions, à leurs croyances religieuses et à leur langue. Cette fidélité aux principes les plus sacrés prouve leur amour du sol qui fut par leurs valeureux ancêtres ouvert à la civilisation chrétienne.

Ceci explique pourquoi tant de soldats canadiens-français sont morts pour leur Roi et leur Patrie durant la Grande Guerre; car s'ils ont toujours aimé la France, leur patrie d'origine, ils ont aussi appris à aimer et à respecter la Grande Bretagne, symbole de leurs libertés actuelles.



L'Hôpital St-Sacrement — L'Université Laval — L'Entrée du Séminaire —  
L'Hôpital Général.

Grâce à la coopération de tous, Québec fut toujours fidèle à sa devise:

### NATURA FORTIS INDUSTRIA CRESCIT

Bâtie sur le roc solide, Québec a sans cesse grandi et a conservé fièrement sa haute réputation comme un centre important de commerce et d'industrie, et comme la ville la plus pittoresque du Canada français.

### COMMERCE ET INDUSTRIE

Le commerce en gros et en détail s'est maintenu depuis la Grande Guerre à un rang enviable. S'il est vrai que quelques établissements de commerce ont dûment souffert durant la crise financière, la plupart ont survécu et ont obtenu de grands succès. Plusieurs compagnies canadiennes et américaines ont tout récemment encore établi à Québec des succursales et leur exemple sera suivi par un grand nombre espérons-le.

L'industrie canadienne est aussi une source de richesse pour nos concitoyens.

Québec, berceau de la Nouvelle-France, a donné naissance à l'industrie canadienne. L'illustre "intendant" Jean Talon, disciple du grand Colbert, écrivait en 1671: "Je trouve dans l'industrie canadienne tout ce dont j'ai besoin pour me vêtir de la tête aux pieds."

La célèbre "Relation des Jésuites" mentionne, dans ses annales de 1668, la création des premières manufactures canadiennes: souliers, chapeaux, lainages, cuirs et draps fabriqués à Québec avec des produits locaux. Talon fut aussi le créateur de la première brasserie canadienne, "afin d'encourager l'usage de la bière au lieu des boissons alcooliques."

L'industrie locale embrasse un vaste champ d'activité. Il est à regretter que cela ne soit pas assez connu du public étranger. Sur ce site historique où Jacques-Cartier débarqua pour la première fois en 1535, se dresse aujourd'hui une ville extrêmement progressive, où s'épanouissent diverses industries florissantes comme le démontrent les statistiques publiées ci-après.

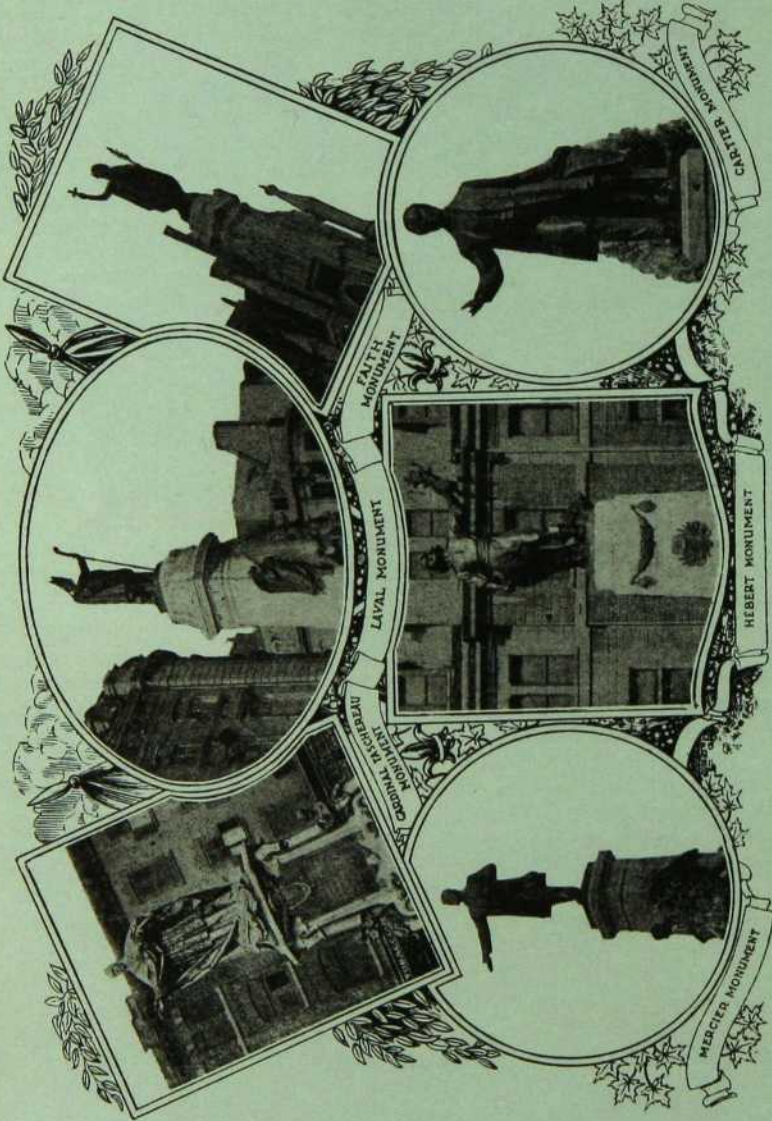
Dans un recensement industriel récent, tel que publié par le bureau fédéral des Statistiques, la Ville de Québec occupe le sixième rang parmi les grandes villes du Dominion.

Avec les grandes facilités de transport offertes par la voie du Saint-Laurent, par les deux chemins de fer transcontinentaux, et par un réseau de routes modernes, avec l'argent qui est investi dans le commerce et l'industrie du Canada, avec l'aide de milliers d'ouvriers honnêtes et laborieux, la ville de Québec peut compter sur le plus grand développement économique.

L'abondance d'énergie électrique à meilleur prix, la proximité des matières premières, les immenses espaces de terrain encore ouverts pour l'établissement de nouvelles usines et manufactures, et le taux très modéré des taxes sont autant d'indices du prochain essor de notre commerce et de notre industrie.

### LA BEAUTÉ DU VIEUX QUÉBEC

Du haut de la terrasse Dufferin, les visiteurs embrassent un paysage panoramique du majestueux fleuve Saint-Laurent. A gauche, l'Île d'Orléans,



Le monument du Cardinal Tachereau — Le monument Laval — Le monument de la Foi — Le monument Carlier  
 Mercier — Le monument Hébert — Le monument Carlier

jadis connue sous le nom d' "Ile Bacchus", à cause de l'abondance de ses vignes naturelles, apparaît aujourd'hui dans toute sa splendeur, avec ses jardins fleuris, ses arbres magnifiques, ses routes pittoresques conduisant à des maisons d'été ravissantes et dans lesquelles des centaines de citoyens ont établi leur résidence. . . De l'autre côté du fleuve, en face de Québec, la Ville de Lévis, Lauzon, Saint-Romuald, conduisant au pont de Québec par la rive Sud. A droite, la vieille citadelle et les murs de fortifications, Sillery, Spencer Wood, manoir vice-royal du Lieutenant-Gouverneur, avec ses merveilleux jardins. Et, plus bas, en face de l'Ile d'Orléans, le vieux "chemin du Roi" passant à travers les villes et villages les plus anciens du Régime français: Maizerets, Beauport, Kent House et les Chutes Montmorency (265 pieds de hauteur et 150 pieds de largeur), L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne de Beaupré, le plus célèbre sanctuaire religieux de l'Amérique, et Saint-Joachim, partiellement occupé par le Séminaire de Québec, où l'on trouve quelques-uns des domaines féodaux les plus anciens du Régime Français. Non loin de Québec, les touristes peuvent aussi visiter Loretteville, où vivent en groupe les derniers représentants des Hurons. Le lac Saint-Joseph, fameux pour ses Régates annuelles, est, de plus, un endroit idéal de villégiature. Les automobilistes peuvent s'y rendre en moins d'une heure par de bons chemins.

#### VIEILLES MAISONS ET MONUMENTS

Le Séminaire, la Basilique, l'Hôtel-Dieu, le Collège des Jésuites sur le site actuel de l'Hôtel de Ville; le deuxième couvent des Pères Récollets sur l'emplacement de la Cathédrale anglaise; les maisons de Madame Péan, du chirurgien Arnoux, dans laquelle expira Montcalm, en septembre 1759; les Ursulines, l'Hôpital Général (ancien Couvent des Récollets); le Palais de l'intendant (voûtes de la brasserie Boswell); Notre-Dame des Victoires; les tours Martello; les vieilles casernes de l'artillerie; la Citadelle et les fortifications (construites en 1823 et les années suivantes, au prix de \$35,000,000); le Château Bigot (Charlesbourg); le manoir seigneurial de Mgr Laval (aujourd'hui le vieux moulin de l' "Ange-Gardien"); le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, le Château Renvoyzé, à Sainte-Anne de Beaupré (maintenant couvent et hôtellerie des Sœurs Franciscaines); le Château Bellevue, les fermes du Séminaire, à Saint-Joachim, dans lesquelles Mgr de Laval établit le premier collège d'agriculture, les premières écoles des arts et métiers et l'école ménagère.

RENSEIGNEMENTS, etc.

(Par Valère Desjardins, archiviste-statisticien de la Cité)

L'accommodation procurée aux visiteurs dans dix grands hôtels a tous les avantages des installations les plus modernes, tandis que les autres hôtels et maisons où l'on loue des chambres peuvent également offrir des endroits de repos pourvus d'améliorations récentes.

#### CARACTÉRISTIQUES DE QUÉBEC

Comme centre industriel, Québec offre aux capitalistes des endroits incomparables pour l'établissement de nouvelles industries, à des prix abor-

dables, tandis que les autorités municipales leur concèdent des avantages particuliers; des communications quotidiennes avec des districts agricoles très prospères sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent; une population de plus de 150,000 âmes dans les limites mêmes de la ville, de plus de 300,000 dans un rayon de 50 milles et de plus de 400,000 dans un rayon de 100 milles; tous les ans, des centaines de milliers de visiteurs; un point de repère pour la distribution des ressources naturelles d'une immense région très fertile, les meilleures conditions de transport au Canada par voies ferrées, par eau et par des routes modernes; neuf chemins de fer assurant, tous les jours, des relations avec les réseaux de transports de toutes les parties de l'Amérique, de la main-d'œuvre, au besoin, de tous les métiers, à des conditions avantageuses; du pouvoir électrique, aux proportions incalculables, qui peut être utilisé à des taux raisonnables.

Comme port de mer national, Québec peut abriter les flottes réunies des grandes puissances navales du monde; il offre un outillage moderne, le terminus des plus gros vaisseaux transatlantiques, six milles de quais à eau profonde, de la navigation durant huit mois de l'année, des avantages naturels extraordinaires enrichis encore par des travaux considérables en 25 ans, des élévateurs à grain, des services d'immigration.

On y trouve encore le terminus de quatorze lignes principales et de l'accommodation pour 22 des plus gros vaisseaux océaniques, à la fois.

Le Port de Québec, en plus de l'outillage moderne dont il dispose, a des cales-sèches pour les plus gros navires, des élévateurs à grain dont l'un a une capacité de 2,000,000 de minots, pouvant emmagasiner 60,000 minots à l'heure et favoriser l'expédition de 30,000 dans le même temps.

Une véritable Mecque pour les touristes, qui offre un contraste frappant avec tout ce qu'ils ont vu ailleurs, aux traits distinctifs des antiques cités normandes, aux endroits témoins de presque tous les événements importants de l'histoire du Canada, durant plusieurs siècles, aux paysages d'une beauté pittoresque insurpassée par Naples même dont la renommée est depuis longtemps universelle.

## LE PONT DE QUÉBEC

Le Pont de Québec est une des plus grandes merveilles du génie civil au monde. Sa longueur totale est de 3,239 pieds; sa largeur de 88 pieds; sa hauteur, aud-dessus des piliers, est de 310 pieds; sa plus longue travée a 1,800 pieds; la travée centrale a 640 pieds de longueur; cette travée a 150 pieds de hauteur, au-dessus du niveau de l'eau, aux plus hautes marées. Le poids total de la structure métallique du Pont de Québec est de 66,480 tonnes; la travée centrale pèse 5,510 tonnes. Le coût de la structure métallique a été de \$14,500,000. Le Pont a coûté \$25,000,000.

Le Pont est situé à l'endroit le plus étroit du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec, la largeur étant de 2,000 pieds environ, au niveau de l'eau qui a une profondeur maxima de 200 pieds; la rapidité du courant à marée basse est de sept milles à l'heure.

Bien que ce projet fut à l'étude dès 1851, un plan fut préparé et soumis à la Chambre de Commerce de Québec, seulement en 1884; mais rien ne fut décidé avant 1900. On se mit alors à l'œuvre. En 1907, alors que la superstructure était avancée de moitié, une catastrophe se produisit dont la réper-

cussion fut ressentie par le monde entier; soixante-et-dix hommes périrent dans cet accident. On se remit à l'œuvre presque aussitôt et, en 1916, la travée centrale tomba dans le fleuve, au moment où on s'apprêtait à la mettre en place. Cette seconde catastrophe ne découragea pas encore les constructeurs qui terminèrent leur travail en septembre 1917, par la pose de cette travée centrale.

Le premier train traversa le Pont le 17 octobre 1917, et la circulation régulière commença le 3 décembre suivant,

Une voie carrossable a été ouverte sur le Pont de Québec en septembre 1929.

La POPULATION de Québec est de plus de 150,000 âmes.

On trouve à Québec 9 bibliothèques publiques, dont l'une appartenant à la Législature Provinciale est ouverte toute l'année, à l'exception des périodes de sessions parlementaires. Une autre est la propriété d'une société littéraire fondée il y a plus de 80 ans, l'Institut Canadien, qui en a la direction; les lecteurs y ont accès moyennant une contribution annuelle de deux piastres, qui leur procure le droit d'assister aux conférences données sous les auspices de cette société par des écrivains et auteurs désignés d'Amérique et même de l'Europe; une autre, à l'Université Laval, est à la disposition des professeurs et des élèves, aussi bien qu'à celle des classes professionnelles dont les membres sont des anciens étudiants de cette grande institution; les autres sont dirigées par des autorités religieuses et paroissiales.

90 institutions enseignantes ont un total de plus de 25,000 élèves. Québec compte une Université; 1 Séminaire (comprenant un Grand Séminaire pour les étudiants en théologie qui se préparent à la prêtrise), et trois collèges classiques; 1 Académie Commerciale; 1 Ecole Technique; 1 Ecole des Beaux-Arts; 1 Ecole de Chimie; 1 Ecole des Mines; 24 écoles d'affaires et de commerce; 6 collèges commerciaux; 2 écoles protestantes de Hautes Etudes. Soixante pour cent de ces institutions sont sous le contrôle des Commissions Scolaires, catholique et protestante; les autres sont indépendantes, mais toutes sont dirigées en vertu des dispositions de la Loi de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

Les membres de nos *Commissions Scolaires* sont nommés les uns par le gouvernement provincial, les autres par le conseil de ville, mais ils sont indépendants de ces deux corps publics dans l'exécution de leurs fonctions, ayant à se guider d'après les dispositions de la loi précitée.

Les revenus des écoles proviennent des honoraires fixés pour les cours, des octrois du Département de l'Instruction Publique de la Province et des taxes prélevées sur la valeur de la propriété.

Les Commissions Scolaires soumettent un rapport annuel au Trésorier de la Cité donnant un état de l'argent dont elles auront besoin pour remplir les obligations de l'administration des écoles confiées à leur responsabilité, au cours de l'année qui va suivre; le trésorier doit pourvoir à la perception des ressources nécessaires par l'imposition d'une taxe appropriée sur la valeur de la propriété; le taux actuel de cette taxe est de 95 centins par cent piastres d'évaluation. Les taxes scolaires sont perçues en même temps que celles qui sont destinées au trésor municipal, par l'intermédiaire de la même organisation, afin d'épargner des dépenses aux Commissions.

## INSTITUTIONS DE CHARITÉ

28 *hôpitaux et refuges*, pour le soin des malades, des vieillards et des orphelins, desservent une population de plus de 400,000 âmes, dans un rayon de 100 milles. Des spécialistes pratiquent des opérations chirurgicales dans quelques-uns de ces hôpitaux; il y a des institutions consacrées au traitement des cas de tuberculose, de maternité et de maladies mentales, tandis que les maladies contagieuses sont du domaine de l'Hôpital Civique dirigé par le Département Municipal d'Hygiène. Des cliniques établies par la Cité donnent gratuitement aux enfants des familles pauvres qui fréquentent nos écoles des traitements pour les affections des yeux, des oreilles, de la gorge et des dents.

Les revenus de ces hôpitaux et refuges proviennent des honoraires fixés pour les traitements, des octrois du gouvernement provincial en vertu des dispositions de la Loi de l'Assistance Publique, et des souscriptions dues à la générosité publique.

L'administration de ces institutions par des ordres religieux est hautement appréciée et le coût de leur entretien est beaucoup moindre que celui des hôpitaux et refuges confiés à la responsabilité de laïques. Les membres de ces communautés sont tenus, de par leurs règlements, de vivre dans une austérité qui leur permet d'accepter des conditions économiques auxquelles ne saurait s'astreindre aucune autre catégorie de leurs concitoyens. Leur dévouement et leur esprit de charité à l'égard des patients et des infortunés ont une valeur inestimable, que nulle richesse matérielle ne saurait justement rémunérer.

## ADMINISTRATION MUNICIPALE

Sous la domination française, de 1608 à 1760, aussi bien qu'après l'avènement du régime britannique jusqu'en 1833, les affaires municipales de Québec étaient dirigées par les autorités militaires, ou par leurs délégués, et par des juges de paix. En 1831, le 31 mars, une charte fut octroyée à la ville par le Parlement de la Province du Bas-Canada, sanctionnée, en Angleterre, le 12 avril 1832, et proclamée officiellement, le 5 juin suivant, par Son Excellence le Gouverneur-en-Chef du Canada, Lord Aylmer.

Les membres du premier conseil de ville ont été élus en 1833; le Maire était choisi par le conseil. Ce système prévalut jusqu'en 1836, alors que le terme de mise en vigueur de la charte expira. L'administration fut de nouveau confiée aux juges de paix, jusqu'en 1840; en cette année, le Maire et les membres du Conseil furent nommés par le gouvernement; en 1842, et par la suite, les membres du conseil furent élus par le peuple et, jusqu'en 1857, le Maire fut choisi par le conseil. Un amendement à la charte décréta alors que le Maire serait désormais élu par le peuple; en 1870, on revint au mode d'élection du premier magistrat par le conseil. Depuis 1908, le Maire est élu par le peuple.

A l'avènement de l'administration de 1928-30, plusieurs amendements ont été faits à la charte de la ville. Un comité administratif a été constitué, élu par le conseil. Le Maire en est le président secondé par six échevins. Le conseil se compose de treize échevins élus dans six quartiers dont l'un a trois représentants; leur terme d'office dure deux ans et les élections ont

lieu dans le mois de février. Le Maire et les treize échevins entrent en fonctions le 1er mars qui suit la date de leur élection et l'année fiscale pour la ville commence le 1er mai.

L'administration municipale se fait par l'intermédiaire de onze départements: — Du Greffier de la Cité, des Finances, de l'Auditeur, des Travaux Publics, de l'Aqueduc, d'Hygiène, de Police, du Feu, du Contentieux, du Greffier de la Cour du Recorder, des Archives et des Statistiques. Tous sont responsables au conseil.

La valeur de la propriété varie dans les diverses parties de la ville, même dans chaque rue des différents quartiers, suivant l'importance de la localité.

L'Aqueduc de Québec fonctionne par le système de gravité. Trois tuyaux principaux de 40, 30 et 18 pouces de diamètre, respectivement, conduisent l'eau de la rivière Saint-Charles jusqu'à la ville, d'une écluse érigée à environ un quart de mille en amont du village de la Jeune Lorette. La crête de l'écluse est à l'élévation 483.0. La prise d'eau de l'aqueduc, appelée Château d'Eau, est à huit milles environ de la ville. Le bassin de la rivière Saint-Charles a une superficie de 142 milles.

Le tuyau de 40 pouces a été posé en 1913; celui de 30 pouces en 1885, et celui de 18 pouces en 1854.

La longueur totale des tuyaux principaux dans les limites de la ville est de plus de 110 milles, tandis que les conduites du drainage ont une étendue de plus de 95 milles.

La moyenne de la consommation d'eau pour la ville de Québec, par 24 heures, en 1924, était de 26,700,000 gallons. Une commission d'ingénieurs experts fit alors une revue générale de notre système d'aqueduc et soumit un rapport élaboré sur son fonctionnement. Sept améliorations principales furent suggérées dont la réalisation devait faciliter l'approvisionnement d'eau nécessaire à la population actuelle et assurer un débit suffisant pour alimenter une population de 300,000 âmes d'hui à 25 ans. L'une de ces suggestions, qui a été depuis mise en pratique, avait pour objet la construction d'un réservoir de 30,000,000 de gallons sur les hauteurs de la ville, dans le Parc des Champs de Bataille Nationaux. Le rapport de cette commission été publié en janvier 1925.

La police municipale a été organisée en 1844. Auparavant on s'en rapportait aux autorités militaires pour le maintien de la paix et de l'ordre, dans la ville, tant sous la domination française que sous le régime anglais. Elle se compose de 150 hommes, dont plusieurs détectives et une escouade d'officiers préposés à la surveillance des mœurs. Un service de motocyclettes ajoute de l'efficacité à la protection policière de la ville.

Grâce à une organisation moderne, nos officiers sont en communications constantes avec les autorités policières de toutes les parties du monde et, dans plusieurs circonstances, ils ont contribué à l'arrestation de criminels notoires. Dix-sept postes de police sont installés dans les diverses parties de la ville.

Avant 1866, la protection contre le feu était confiée à des organisations de volontaires. Le service municipal fut alors inauguré; il a pris, par la suite de l'expansion selon les exigences du développement de la ville. Avec 221 pompiers notre brigade fait du travail efficace. Son outillage coûte plus de \$200,000.; il est moderne et conforme aux besoins d'une municipalité de grande envergure. Il y a quatorze postes de pompiers disséminés dans tous

les quartiers et l'eau est fournie par au-delà de 1,400 bornes fontaines. Les services de nos pompiers ont souvent suscité les plus beaux éloges non seulement en notre ville, mais en plusieurs circonstances, à l'extérieur, où ils avaient été requis.

La *prévention* des incendies a été jugée nécessaire à diverses époques de l'histoire de Québec, comme conséquence de conflagrations qui ont dévasté la ville. Des lois et des règlements ont été adoptés et mis en vigueur pour prévenir la répétition de semblables malheurs. Cependant, l'organisation d'un véritable service de prévention des incendies ne date que de 1920, alors qu'un prévôt, le chef des pompiers, un secrétaire, six inspecteurs et dix surveillants de cheminées furent chargés de faire observer des dispositions officielles.

On fait l'inspection régulière des établissements publics, du commerce, de l'industrie, et autres; les cheminées sont nettoyées périodiquement et des rapports sont soumis au Bureau de la Prévention afin de permettre aux officiers d'en tirer des suggestions pratiques dont la réalisation assure une meilleure protection contre le feu.

Le Prévôt des Incendies fait une enquête sur tous les feux, entend les témoins et ne néglige rien afin de découvrir les causes auxquelles il est à propos de remédier.

#### COMMERCE ET INDUSTRIE

Les postes de commerce de Québec formeraient une chaîne de six milles de longueur. Dans la partie haute de la ville, les rues Buade, de la Fabrique et St-Jean sont celles qui ont le plus d'établissements pour le commerce de détail, tandis que, dans la partie basse, on trouve la majeure partie de ces places d'affaires sur les St-Joseph, St-Vallier et de la Couronne. La Basse-Ville est le centre du commerce de gros et la rue St-Pierre est le Wall street québécois; on trouve aussi quelques établissements du commerce de gros dans les quartiers du Palais et St-Roch.

L'affluence commerciale de Québec s'étend sur une superficie de 75 milles à l'ouest et au sud, et de 100 milles au nord et à l'est

Québec offre des avantages exceptionnels pour l'établissement de nouvelles *industries*.

Québec est un des principaux centres manufacturiers de chaussures au Canada, comptant pas moins de 40 fabriques de ce genre; on y voit plus de 250 industries diverses, des tanneries, des imprimeries, des ateliers de reliure, des fabriques de tabacs, cigares et cigarettes, de corsets, de produits alimentaires, de fourrures, des ateliers de métallurgie, des brasseries, des manufactures de vêtements, de bois de pulpe et de papier.

Le *pouvoir Electrique* est abondant en notre ville. 54,000 chevaux-vapeur sont développés et utilisés; 100,000 peuvent être obtenus à demande; d'autres compagnies peuvent en fournir facilement encore 250,000

Les pouvoirs d'eau suivants sont accessibles dans un rayon de 100 milles: — Grand'Mère, 164,000; Shawinigan, 250,000; Chaudière, 4,600; La Gabelle 134,000; Montmorency, 7,500; St-Féréol, 24,000; Ile Maligne, 450,000; ce qui forme un total de 1,034,100 chevaux-vapeur.

#### LE PROGRÈS DE LA VILLE

Le progrès de la ville, au cours des soixante dernières années, depuis l'Epoque de la Confédération, a été merveilleux, tandis que durant les trente années qui se sont écoulées jusqu'à 1927 il a été l'un des faits remarquables de l'histoire des municipalités canadiennes; durant neuf années jusqu'en 1930, notre ville est entrée dans une ère de prospérité qui n'est de l'avis de tous, que le prélude d'une période de progrès et de développement considérable.

Depuis 1867, notre population a augmenté de plus de 138 pour cent, notre territoire s'est agrandi de plus de 325 pour cent, la valeur de notre propriété s'est accrue de plus de 1703 pour cent et le revenu municipal a dépassé les proportions de 782 pour cent.

Depuis 1895, un progrès constant a été signalé et durant les neuf années mentionnées, en particulier, on a surpassé tout ce qui avait été constaté dans l'histoire de la ville jusqu'à présent. Pendant cette période de neuf années, grâce à la construction de nouvelles bâtisses et aux améliorations réalisées dans divers quartiers, la valeur de la propriété a augmenté de près de \$55,000,000.

Le nombre total des permis de construction accordés depuis 1910 a été de 21,246 pour une valeur de \$83,190,871. Depuis 1921, le nombre des nouvelles constructions s'est élevé, à lui seul, au chiffre de 4,384 pour une valeur de \$49,441,288.

L'augmentation de la population et l'affluence toujours croissante des visiteurs ont compliqué les conditions de la circulation à Québec. Comme conséquence, les autorités municipales ont cru opportun de soumettre aux contribuables, par voie de referendums, des projets comportant une dépense de plusieurs millions afin de réaliser des améliorations urgentes.

Un programme élaboré, au montant total de \$8,700,000 approuvé en moins de cinq ans, par des votes populaires et par la Législature, a été complètement exécuté.

## L'URBANISME

Une Commission d'Urbanisme et de Conservation s'occupe maintenant de surveiller l'architecture et la symétrie des édifices dans certaines zones qu'elle a établies, de conserver l'aspect ancien des endroits historiques et de déterminer quelles modifications on peut y apporter. La Commission fait des règlements, approuvés par le Conseil de Ville, pour indiquer les rues qui seront commerciales et celles qui seront uniquement réservées aux résidences, pour localiser des parcs et des terrains de jeux, suivant les besoins de l'accroissement de la population; ses pouvoirs s'étendent sur un rayon de cinq milles autour de la ville.

Le succès a déjà couronné les efforts de nos Commissaires pour améliorer les conditions en notre ville, si nous devons en juger par les changements récemment opérés, dont bénéficieront nos nombreux visiteurs et qui profiteront aussi aux citoyens de Québec eux-mêmes. La refonte de nos règlements de construction et la mise en pratique de efficaces directions pour la circulation, en sont des témoignages indiscutables.

Un plan général de la ville a été commandé par la Commission et préparé sous sa surveillance. Les renseignements qu'on tire de cette nouvelle carte sont utiles aux touristes, comme aux citoyens, en maintes circonstances.

## DIVERS

*Étymologie:* — Canada, mot dérivé de «Kanata», signifiant chez les sauvages «collection de huttes». — Québec, de «Kepeck», qui signifiait «rétrécissement du fleuve». — Trois-Rivières, endroit où le S. Maurice se jette dans le fleuve S. Laurent par trois voies différentes.

*Édifices:* — La ville de Québec a plus de 12,600 édifices.

*Rues:* — Québec n'a pas moins de 425 rues dont la longueur totale est de 101.6 milles. Il y a 57 milles de pavages permanents et 44.6 milles de chemins améliorés, mais non permanents. La longueur totale des trottoirs est de 178 milles dont 71 sont en pavages permanents; les autres 116 milles sont améliorés, mais en matériaux non permanents.

*Autres statistiques:* — Québec compte 47 banques et succursales; 4 journaux quotidiens, dont un anglais; 22 autres périodiques, dont deux publiés en anglais.

*Lieux d'amusements:* — Onze théâtres et salles de cinéma ont un total de 8,900 sièges, tandis que onze salles publiques peuvent loger 14,000 personnes assises.

Québec a 24 parcs et places publiques, ayant un total de 375 acres; 9 parcs principaux ont une superficie de 360 acres.

Québec vient d'ajouter à ses lieux d'amusements, un spacieux stade où se pratique le baseball. Cet amphithéâtre a une capacité de près de 5,000 personnes assises. Le luminaire installé dernièrement pour permettre les joutes du soir, est un des meilleurs en Amérique, dit-on.

Québec a une exposition annuelle d'importance provinciale, qui dure une dizaine de jours; elle a lieu au commencement du mois de septembre. On y fait la large part à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. La semaine de l'exposition est toujours attendue avec impatience et on y prend part avec intérêt.

Depuis 1911, cette exposition a été municipalisée et l'administration en est confiée à une commission dont Son Honneur le Maire est le président et dont les membres représentent les gouvernements fédéral et provincial, les agriculteurs et éleveurs, le commerce et l'industrie, et les associations ouvrières.

Des centaines d'exposants y viennent, tous les ans, non seulement de tous les coins de la Province de Québec, mais des provinces voisines et même des États-Unis; les prix qui leur sont décernés sont des plus appréciables.

Des octrois substantiels sont accordés à l'Exposition par les gouvernements et par la Cité elle-même.

Durant la semaine de l'Exposition, des spectacles populaires sont donnés qui remportent grand succès. Les courses de chevaux auxquelles prennent part des concurrents affiliés à un circuit considérable, suscitent une émulation que le public apprécie vivement.

De magnifiques édifices dont la valeur totale dépasse le million ornent le Parc de l'Exposition.

**1608****QUÉBEC****1939***Première charte municipale en 1831**Premier conseil de ville en 1833*

Première élection le 25 avril, 1833.—Première séance du conseil et élection du premier Maire de Québec le 1er mai, 1833.

**CONSEIL DE 1833**

MAIRE:—ELZÉAR BÉDARD.

MEMBRES DU CONSEIL:

EBÉNÉZER BAIRD, St-Laurent,  
ELZÉAR BÉDARD, St-Louis,  
R.-E. CARON, Du Palais,  
CHARLES CAZEAU, St-Roch,  
PIERRE DASILVA, St-Laurent,  
CHARLES-M. DEFOY, Séminaire,  
CHARLES DEGUISE, St-Jean,  
JOHN MALCOLM FRASER, St-Louis,  
EDOUARD GLACKEMEYER, St-Charles,  
JOSEPH HAMEL, Des Carrières,

WILLIAM HENDERSON, St-Jean,  
JOSEPH LÉGARÉ, Jr, Du Palais,  
COLIN MCCALLUM, St-Charles,  
JOACHIM MONDOR, Des Carrières,  
P.-M. PAQUET, St-Roch,  
JOSEPH PETITCLAIR, Sr, Séminaire,  
FRANÇOIS ROBITAILLE, Ste-Geneviève,  
MICHEL TESSIER, Ste-Geneviève,  
JEAN TOURANGEAU, Dorchester,  
JOSEPH TOURANGEAU, Dorchester.

**CONSEIL DE 1938-40**

Son Honneur le Maire : M. le Chevalier Lucien BORNE.

Leader du Conseil : M. l'échevin Art. DUVAL, N. P.

Membres du Comité Administratif dont S. H. le Maire est président : MM. les échevins Pierre Bertrand, M. P. P., St-Sauveur No 2 ; Francis J. Dinan, Champlain No 1 ; L.-F. Martel, St-Roch No 1 ; A. Noreau, Limoilou No 2 ; A. Poulin, St-Jean-Baptiste No 2 ; E.-A. Tremblay, Montcalm No 1.

Autres Membres du Conseil : MM. les échevins Art. Drolet, St-Sauveur No 1 ; Ern. Drolet, St-Jean-Baptiste No 1 ; Philémon Garneau, St-Sauveur No 3 ; Emile Morin, Montcalm No 2 ; Wilfrid Samson, Champlain No 2 ; Hubert Simard, Limoilou No 1.

## APERÇU D'HISTOIRE MUNICIPALE

*Sous la domination française, en 1663, il y eut, dans la personne de Monsieur de Repentigny, un maire élu par ses concitoyens, dont le règne ne fut que de cinq mois, tant l'autorité royale à cette époque était despotique et hostile à tout mouvement populaire.*

*Sous la domination anglaise, les autorités militaires puis les juges de paix eurent les responsabilités de l'administration de la ville, jusqu'en 1833. On constate, en feuilletant l'histoire de notre ville, que, durant les deux sièges de Québec, en 1759 et en 1760, un Major Daine agissant comme maire avait servi d'intermédiaire entre les citoyens et les troupes anglaises.*

*Cent six ans se sont écoulés depuis l'élection du premier conseil municipal de Québec, le 25 avril, 1833. De cette période cinquante-six années ont vu l'élection du maire par le Conseil, de 1833 à 1836, de 1842 à 1857 et de 1870 à 1908; six années, de 1836 à 1842, ont été marquées par la nomination de juges de paix, d'un maire, d'échevins et de conseillers; puis, durant quarante et un ans, de 1857 à 1870, et de 1908 jusqu'à nos jours, le choix du premier magistrat s'est fait par les contribuables, directement.*

*La première charte de la Cité de Québec porte la date de 1831; c'était le statut I Guillaume IV, chapitre 52, de la Province du Bas-Canada, sanctionné par Sa Majesté en Conseil le 12 avril, 1832, et proclamé, le 5 juin suivant, par Son Excellence le Gouverneur-en-Chef du Canada, Lord Aylmer. Cette charte expira en 1836 et l'administration de la Cité fut de nouveau confiée aux Juges de Paix, jusqu'en 1840.*

*Alors, la loi 4 Victoria, chapitre 35, divisait Québec en six quartiers, nommait le maire, six échevins et douze conseillers, par lettres patentes sous le grand sceau de la Province, pour rester en office jusqu'au premier décembre, 1842; les vacances devaient être remplies par le Conseil, s'il y avait lieu.*

*Le système représentatif s'est continué depuis cette année 1842, sans interruption, les élections ayant lieu tantôt annuellement, tantôt tous les deux ans.*

*Depuis 1928, un comité administratif présidé par S. H. le Maire remplace les anciens comités qui se répartissaient les responsabilités de la direction des départements municipaux.*

## MAIRES DE LA CITÉ DE QUÉBEC, DEPUIS 1833

|                                       | <i>Termes d'office</i> |
|---------------------------------------|------------------------|
| BÉDARD, Elzéar.....                   | 1833-34 (a)            |
| CARON, René-Édouard.....              | 1834-36 (1)            |
| "    "    "    ".....                 | 1840-46 (b) (2)        |
| STUART, George O'Kill.....            | 1846-50                |
| BELLEAU, Narcisse-Fortunat.....       | 1850-53                |
| TESSIER, Ulric-Joseph.....            | 1853-54                |
| ALLEYN, Charles.....                  | 1854-55                |
| MORRIN, Joseph.....                   | 1855-56                |
| ROBITAILLE, Olivier.....              | 1856-57                |
| MORRIN, Joseph.....                   | 1857-58 (c)            |
| LANGEVIN, Hector-Louis.....           | 1858-61                |
| POPE, Thomas.....                     | 1861-63                |
| GUILLET dit TOURANGEAU, Adolphe.....  | 1863-66 (3)            |
| CAUCHON, Joseph.....                  | 1866-68                |
| LEMESURIER, John.....                 | 1868-69                |
| HOSSACK, William.....                 | 1869-70 (4)            |
| GUILLET dit TOURANGEAU, Adolphe.....  | 1870 (5)               |
| GARNEAU, Pierre.....                  | 1870-74 (d) (6)        |
| MURPHY, Owen.....                     | 1874-78                |
| CHAMBERS, Robert.....                 | 1878-80                |
| BROUSSEAU, Jean-Docile.....           | 1880-82                |
| LANGELIER, François.....              | 1882-90                |
| FRÉMONT, Jules-Joseph-Taschereau..... | 1890-94                |
| PARENT, Simon-Napoléon.....           | 1894-1906 (7)          |
| TANGUAY, Georges.....                 | 1906 (8)               |
| GARNEAU, Georges.....                 | 1906-10 (e)            |
| DROUIN, Napoléon.....                 | 1910-16                |
| LAVIGUEUR, Henri-Edgar.....           | 1916-20                |
| SAMSON, Joseph.....                   | 1920-26                |
| MARTIN, Valmont.....                  | 1926-27                |
| SIMARD, Télesphore.....               | 1927-28 (9)            |
| AUGER, J.-Oscar.....                  | 1928-30                |
| LAVIGUEUR, Henri-Edgar.....           | 1930-34                |
| GRÉGOIRE, J.-Ernest.....              | 1934-38                |
| BORNE, LUCIEN H.....                  | 1938-                  |

(a) Le maire est élu par le Conseil.—(b) Depuis 1842, le maire est encore élu par le Conseil.—(c) M. Joseph Morrin inaugure le mode d'élection du maire par le peuple.—(d) M. Pierre Garneau marque le retour au mode d'élection du maire par le Conseil.—(e) M. Georges Garneau, fils du précédent, remet en vigueur, en 1908, l'élection du maire par le peuple.

(1) La première charte expire en 1836 et l'administration est confiée, de nouveau, aux juges de paix, jusqu'en 1840.—(2) Le maire et les membres du Conseil, en 1840, sont nommés par lettres patentes, sous le grand sceau de la Province, en vertu de l'Ordonnance 4 Victoria, chapitre 35, qui pourvoit à l'élection de leurs successeurs depuis 1842.—(3) Élu par le Conseil, le 3 juillet, 1863, pour finir le terme de M. Pope décédé le 29 juin.—(4) Élu par le Conseil, le 12 novembre 1869, pour finir le terme de M. Lemesurier devenu insolvable.—(5) Entre en fonctions le 1<sup>er</sup> janvier.—(6) Entre en fonctions le 2 mai de la même année.—(7) La démission de M. Parent, datée du 5 septembre, 1905, n'est acceptée que le 9 janvier, 1906.—(8) Élu par le Conseil, le 12 janvier, 1906, pour finir le terme de M. Parent.—(9) Élu par le Conseil, le 6 décembre, 1927, pour finir le terme de M. Martin nommé médecin municipal.

## FAITS CONCERNANT QUÉBEC

### La Capitale de la Province de Québec, depuis 1867

#### Siège du Gouvernement du Canada, avant la Confédération Canadienne

---

Comme CENTRE INDUSTRIEL, Québec offre aux capitalistes des endroits incomparables pour l'établissement de nouvelles industries, à des prix abordables, des communications quotidiennes avec des districts agricoles très prospères sur les deux rives du fleuve St-Laurent, une population de plus de 150,000 âmes dans les limites mêmes de la ville, de plus de 300,000 dans un rayon de 50 milles, de plus de 400,000 dans un rayon de 100 milles, tous les ans, des centaines de milliers de visiteurs, un point de repère pour la distribution des ressources naturelles d'une immense région très fertile, les meilleures conditions de transport au Canada par voies ferrées, par eau et par des routes modernes, neuf chemins de fer assurant, tous les jours, des relations avec les réseaux de transport de toutes les parties de l'Amérique, de la main d'œuvre, au besoin, de tous les métiers, à des conditions avantageuses, du pouvoir électrique, aux proportions incalculables, qui peut être utilisé à des taux raisonnables.

Comme PORT DE MER NATIONAL, Québec peut abriter les flottes réunies des grandes puissances navales du monde, un outillage moderne, le terminus des plus gros transatlantiques, six milles de quais à eau profonde, de la navigation durant huit mois de l'année, des avantages naturels extraordinaires enrichis par des travaux qui ont coûté \$30,000,000. en 25 ans, des élévateurs à grain, des services d'immigration, de l'accommodation pour 22 des plus gros océaniques, à la fois.

Comme VILLE DE TOURISME, Québec offre un contraste frappant avec tout ce que l'on peut voir ailleurs, les traits distinctifs des antiques cités normandes, des endroits témoins de presque tous les événements importants de l'histoire du Canada, pendant des siècles, des paysages d'une beauté pittoresque insurpassée par Naples même dont la renommée est universelle, des monuments et des plaques commémoratives rappelant de nombreux faits d'un glorieux passé.

---

Le système d'aqueduc fut inauguré en 1854 par le tuyau de 18 pouces; celui de 30 pouces date de 1885 et celui de quarante pouces de 1913.

La police municipale fut organisée en 1844.

La brigade du feu fut mise sur pied en 1866.

## CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

**1939**

|                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| Président . . . . .    | M. B. S. SCOTT     |
| 1er Vice Pres. . . . . | M. M. MATTE        |
| 2e Vice Pres. . . . .  | M. R. FORTIER      |
| Trésorier . . . . .    | M. G. H. BOULET    |
| Secrétaire . . . . .   | M. H. LOUDIN       |
| Directeurs . . . . .   | MM. T. AVARD       |
|                        | L. T. BLAIS        |
|                        | F. E. BEAUDRY      |
|                        | J. L. S. DESCHAMPS |
|                        | PAT. GINGRAS       |
|                        | J. H. LAWSON       |
|                        | J. E. LACHANCE     |
|                        | H. LAMB            |
|                        | A. U. MATTE        |
|                        | F. MAHON           |
|                        | P. A. MOREL        |
|                        | A. RICHARD         |

### Section Junior de la Chambre de Commerce de Québec

|                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| Président . . . . .    | M. PAUL LEPAGE      |
| 1er Vice Pres. . . . . | M. J. B. PELLETIER  |
| 2e Vice Pres. . . . .  | M. F. TURGEON       |
| Trésorier . . . . .    | M. ANTOINE LANGLOIS |
| Secrétaire . . . . .   | M. C. H. LABRECQUE  |

La CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC est l'organisation de son genre la plus ancienne du Canada. Fondée en 1809, elle est, à Québec, la seule organisation qui doit son existence aux services qu'elle rend à toute la communauté, aux améliorations dans le commerce, à l'établissement de lois sociales et commerciales, ainsi qu'à l'encouragement général pour l'expansion et la prospérité.

## L'UTILITÉ D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE

*Une Chambre de Commerce est une organisation composée d'hommes d'affaires et autres qui partagent leur point de vue, afin de promouvoir les intérêts commerciaux, industriels et civiques de leur ville. Elle est basée sur le principe bien connu que l'on peut accomplir plus en travaillant ensemble dans un but commun que tout effort individuel pourrait le faire*

*La Chambre de Commerce ne cherche pas à usurper les fonctions des autorités civiques ou autres mais à coopérer avec eux et les aider dans tous leurs problèmes spéciaux. Son travail consiste à se rendre compte de ces problèmes locaux, de préparer des plans pour leur solution et enfin agir pour les résoudre. Ces problèmes font partie du programme des activités de la Chambre de Commerce et des comités sont formés pour les mettre à exécution, pour améliorer certaines conditions qui en ont besoin et éliminer tous les défauts qui peuvent exister. Afin d'obtenir l'efficacité nécessaire, la Chambre de Commerce doit avoir des conseillers avisés, des hommes agressifs et des travailleurs enthousiastes.*

*Comme le bien-être des affaires, c'est-à-dire de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des transports, touche de près le bien-être de la communauté dont la plupart de ses membres sont intéressés dans chacune de ces branches de commerce, la Chambre de Commerce porte tous ses efforts à l'amélioration des conditions commerciales.*

*Tant qu'il y aura une différence entre ce que Québec est une place pour vivre et travailler, et ce que Québec devrait devenir, il y a un énorme travail de coopération à accomplir. Tous les citoyens doivent pour cela mettre la main à la roue, car l'avenir de Québec est entre les mains de ses citoyens imbus d'esprit civique. C'est de cette façon que la Chambre de Commerce, avec un nombre de membres proportionné à la population de Québec, travaillant en qualité de citoyens et non comme représentants de telle ou telle classe ou clique, parviendra à l'avancement matériel auquel elle aspire, elle travaille et qu'elle devrait être en mesure d'obtenir.*

H. LOUDIN,

Secrétaire,

Chambre de Commerce de Québec.

## LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC

### SON HISTOIRE

L'intention d'avoir une Chambre de Commerce à Québec date de 1777. Dans la dépêche du Gouverneur Carleton à Lord Germain du 9 mai 1777, il est dit: "Quelques marchands désirant remplacer les jurys par une Chambre de Commerce, vous trouverez ci-inclus un projet rédigé à cette fin."

Messrs. Short and Doughty ont eu la bonne idée de publier ce projet d'établissement d'une Chambre de Commerce dans leurs "Documents relatifs à l'Histoire constitutionnelle du Canada".

Cette Chambre de Commerce, d'après le projet envoyé à Lord Germain devait se composer de tous les marchands et trafiquants de la Ville et du District de Québec qu'ils fussent d'origine anglaise ou française.

Les prix d'entrée dans la Chambre de Commerce devait être de huit piastres espagnoles. La contribution annuelle devait être fixée ultérieurement.

Les Directeurs au nombre de vingt-cinq, devaient être élus tous les ans. Leur quorum était fixé à cinq membres. Les Officiers, de la Chambre c'est-à-dire un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier devaient être choisis parmi les Directeurs.

Le paragraphe suivant du projet donne une bonne idée de l'objet de l'Association que l'on voulait fonder:

"Les Directeurs de la Chambre de Commerce ainsi établie constitueront un conseil d'Arbitres, autorisés à décider, au meilleur de leurs connaissances et de leur jugement, toutes les contestations en matières commerciales qui leur seront soumises du consentement mutuel des parties. La décision rendue dans un certain délai par une majorité de cinq ou une plus grande majorité des Directeurs siégeants sera finale dans toute contestation au sujet d'une somme n'excédant pas cinquante louis, cours d'Halifax; mais si la somme excède ce chiffre, l'une ou l'autre des parties contendantes pourra en appeler à tout le conseil dont les Membres seront convoqués à cet effet. Le Conseil ne sera au complet que si les vingt-cinq Directeurs sont présents et la décision rendue par le Conseil au complet ou par la majorité de ses Membres sera finale et sans appel."

La Chambre de Commerce devait former une corporation avec le droit de poursuivre et d'être poursuivie devant toute cour d'archives, de posséder des fonds, d'accepter des dotations et d'accorder des primes pour l'encouragement du commerce et de l'agriculture.

Il faut croire que ce projet d'établissement d'une Chambre de Commerce n'alla pas à Lord Germain puisqu'il ne prit même pas la peine d'en parler au Gouverneur Carleton. Les marchands de Québec dépendant trop du Gouvernement de la Métropole pour agir sans son assentiment, abandonnèrent donc leur projet qui ne fut repris que plus de trente ans plus tard.

C'est le 21 février 1809 qu'une réunion publique de marchands avait lieu dans l'hôtel Union, qui venait d'être érigé (emplacement actuel du bloc Morgan), coin des rues du Fort et Ste-Anne, dans le but d'organiser à Québec un Comité de Commerce qui devait collaborer avec un Comité semblable récemment formé à Halifax, N.E.

Les lettres et documents envoyés à cet effet à Messieurs Irvine MacNaught & Co., marchands de Québec, par le Comité de Commerce de Halifax, N.E., furent adressées en décembre 1808 et arrivèrent à Québec, le 20 février 1809, après avoir pris deux mois entiers pour se rendre à Québec.

Les marchands de Halifax suggéraient aux hommes d'affaires de Québec et de Montréal de se former en association pour, de concert avec eux, obtenir du Gouvernement de la Grande Bretagne aide et protection afin de supplanter les négociants des Etats-Unis dans le commerce qu'ils faisaient avec les Antilles. Le Committee of Trade de Halifax demandait aussi la nomination de Nathaniel Atcheson, l'auteur de "American Encroachments" comme représentant ou Agent en Angleterre des Provinces de Québec et de Nouvelle-Ecosse.

Les membres de ce premier Comité de Commerce, réellement les pères de notre institution, étaient Messieurs James Irvine, John Blackwood, David D. Munro, John Painter, John Mure, John Glass, John Paterson.

Le 27 février 1809, un Comité de Commerce était également organisé à Montréal, sur la demande de l'organisation de Québec.

Le 8 mai, 1822, le Comité de Commerce de Québec était réorganisé avec treize membres au lieu de sept.

